



L'Initiative Urbaine Européenne

City-to-City Exchanges

Appel à candidature ouvert en continu !

C'est quoi ?

Le dispositif **City-to-City Exchanges** permet d'organiser des rencontres et des visites avec une municipalité européenne "paire" possédant une **expérience** et une **expertise** sur un défi **urbain** auquel votre collectivité est confrontée.

Une fois la candidature validée, il est possible d'organiser jusqu'à **trois** rencontres de **2 à 5 jours** en **présentiel**, sur une période de 6 mois suivant, soit dans la ville paire, soit dans la ville bénéficiaire, soit les deux.

Qui est éligible ?

Le dispositif s'adresse à l'ensemble des autorités urbaines des Etats Membres de l'UE (DEGURBA 1 ou 2). En France, cela concerne **les agglomérations, les métropoles, les villes et les communes**.

Sont particulièrement encouragées les candidatures provenant de collectivités de moins 500 000 habitants, les collectivités des régions les moins développées ou en transition, ainsi que les villes Art.11.

Quels financements ?

Coût	Ville candidate	Ville paire
Transport et per diem	Jusqu'à 6 personnes*	Jusqu'à 4 personnes*
Tarif journalier pour les coûts de personnel	Non	Jusqu'à 4 personnes* 350€ / jour / personne
Restauration lors de l'accueil d'une visite	Max 500 € / jour (pour les coûts des personnes non couvertes par le remboursement au sein de la délégation accueillante)	

*parties prenantes incluses



Co-funded by
the European Union

Pourquoi participer ?

- **Accessibilité** : Procédure rapide (validation de la candidature en ~1 mois), simplifiée et ouverte **en continu**
- **Efficacité** : Résultats concrets et opérationnels rapidement exploitables
- **Personnalisé** : Le candidat priorise et exprime ses besoins et choisit lui-même son partenaire
- **Flexibilité** : Large éventail thématique lié aux enjeux urbains durables
- **Accompagnement** : Expertise locale de la ville partenaire et possibilité de demander un expert modérateur
- **Coût** : Participation entièrement financée
- **Visibilité** : Mise en réseau, rayonnement local et européen

Comment trouver son partenaire ?

Avant de candidater, il faut au préalable identifier votre partenaire européen. Vous pouvez :

- Demander un **accompagnement par un expert** du Secrétariat IUE
- Contacter le **point de contact IUE** de votre pays ou du pays d'intérêt
- Utiliser l'**Urban Matchmaker de Portico**, un outil de matchmaking dédié
- Consulter la **base de données des pratiques urbaines** sur Portico

Une expérience à partager ?

Grâce au portail **Portico** de l'Initiative Urbaine Européenne, vous pouvez partager votre expérience et vos solutions sur un sujet urbain et ainsi inspirer d'autres villes européennes et peut-être devenir leur ville paire !

Pour plus d'infos :

Consultez le **site officiel de l'Initiative Urbaine Européenne** ou **prenez contact avec votre point de contact national IUE**.

Abonnez-vous à la **Newsletter en français de l'IUE**.